



Colloque annuel de *The Journal of Regulation (JR)*

**LA NEUTRALITE DANS LES SYSTEMES DE REGULATION ECONOMIQUE**

Grand amphithéâtre du Conseil Supérieur du Notariat

60, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 Paris

17 mars 2011

**PROGRAMME**

- Ce colloque peut être validé au titre de la Formation Continue des avocats -
- Ce colloque ne sera, ni filmé, ni disponible sur Internet -
- Ce colloque donnera lieu à publication -

**Accueil à 8h30 : café**

**MATIN**

9h00. **Sous la présidence d'Yves Gaudemet, professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)**

**- QUESTIONS PREALABLES**

- 9h30. ***Qu'est ce qu'être neutre ?***
  - Jean-Michel Roy, professeur de philosophie à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
- 10h00. ***Qu'est-ce qu'agir de façon neutre ?***
  - Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit à Sciences Po (Paris), directeur de *The Journal of Regulation*



**I. PROBLEMATIQUE GENERALE : LA NEUTRALITE DANS LES SECTEURS ECONOMIQUES REGULES**

- 10h30. **1. Le principe de neutralité de la norme (exemple de la norme comptable)**
  - Jérôme Haas, président de l'Autorité des normes comptables (ANC)

**11h00. 2. La neutralisation des catégories juridiques par la régulation**

- Laurent Vidal, co-directeur du département de droit public économique, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), avocat au barreau de Paris

**11h30. 3. La neutralisation ex ante par les études d'impact avant l'adoption des textes**

- Philippe Poiget, directeur des affaires juridiques de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA)

**12h00. 4. La neutralisation par les techniques procédurales**

- Thierry Fossier, président de la Chambre *Concurrence et Régulation* de la Cour d'appel de Paris

.....  
FIN DES TRAVAUX DE LA MATINÉE 12h30 (déjeuner libre)  
.....

**APRES-MIDI**

**14h00. Sous la présidence de Marie-Anne Frison-Roche, professeur de droit à Sciences Po (Paris) et de Laurent Benzoni, professeur d'économie à l'Université Panthéon-Assas (Paris 2)**

**II. PREMIER RESSERREMENT DE LA PROBLEMATIQUE : L'INTERFERENCE ENTRE LA GLOBALISATION DES SECTEURS REGULES ET LE PRINCIPE DE NEUTRALITE**

**14h00. 1. La culture juridique de neutralité et son influence dans les régulations économiques**

- Pierre de Lapasse, Bureau du droit processuel et du droit social, Ministère de la Justice

**14h30. 2. Neutrality and Regulatory Conflict between countries**

- Eric J. Pan, Associate Professor of Law, Cardozo Law School. Academic Fellow, Office of International Affairs, US Securities and Exchange Commission (SEC).

15h00. **3. Le principe de neutralité des régulations et les articulations des systèmes économiques**

- Michel Prada, ancien président de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)



**III. SECOND RESSERREMENT DE LA PROBLEMATIQUE : LA NEUTRALITE DES REGULATEURS**

Table Ronde 15h30

- ***Quelle place prend la neutralité dans l'exercice de la fonction du régulateur ?***
- ***Le régulateur a-t-il les moyens nécessaires pour satisfaire cette neutralité ?***

- Jérôme Haas, président de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Jean-François Vilotte, président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL)
- Joëlle Toledano, membre du Collège de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), président de *The European Regulators Group for Postal Services* (ERGP)
- Edouard de Lamaze, avocat à la Cour, conseiller au Comité Economique et Social Européen
- David Dickinson, Attorney Advisor, Office of Transportation and Air Quality, United States Environmental Protection Agency (EPA). Lawyer – California State Bar.



**IV. FOCUS AUTOUR DU PRINCIPE DE LA NEUTRALITE DU NET**

16h50. **1. Les réflexions économiques sur la « neutralité du Net »**

- Dominique Roux, professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine, directeur du Master Gestion des télécommunications et des nouveaux médias

17h20. **2. Les données techniques de la « neutralité du Net »**

- Michel Riguidel, professeur émérite à Telecom ParisTech (École Nationale Supérieure des Télécommunications)

FIN DES TRAVAUX 18h00

- Participation : 100€ pour la journée.

- Participation gratuite pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant.

- Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

[event@thejournalofregulation.com](mailto:event@thejournalofregulation.com), ou par téléphone au 01.53.59.98.31

- Pour nous rejoindre :  8 La Tour-Maubourg

 28 69

- Parking : 35/37 rue Fabert, 75007 Paris

